

Couthuin, le 12 septembre 2017.

Madame,  
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le mercredi 20 septembre 2017 à 19H30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

**ORDRE DU JOUR :**

**En séance publique :**

1. Première modification budgétaire du CPAS, services ordinaire et extraordinaire, pour l'exercice 2017.
2. Achat d'un nouveau car scolaire - Approbation du cahier spécial des charges - Conditions et mode de passation du marché.
3. Travaux de réfection de diverses voiries - Approbation du cahier spécial des charges - Conditions et mode de passation du marché.
4. Convention à passer avec l'ASBL Terre relative à la collecte des textiles ménagers - Approbation.
5. Répression des infractions en matière de voirie communale : demande de mise à disposition de fonctionnaires sanctionneurs provinciaux : décision.
6. Allocations et indemnités accordées aux membres, secrétaire et auxiliaires des jurys d'examen.
7. Communication du procès-verbal de vérification de l'encaisse du receveur.

**A huis clos :**

8. Ratification de désignations dans l'enseignement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

C. BOLLY

E. HAUTPHENNE